



POUILLY  
LES  
NONAINS

Un village  
qui grandit...

Le Jardin  
aux Câlins



Bulletin municipal

Avril 2018 - N° 163



# INFORMATIONS PRATIQUES

## Mairie

Téléphone : 04 77 66 83 75  
Télécopieur : 04 77 66 84 50  
mairie@pouilly-les-nonains.fr  
Site internet : [www.pouilly-les-nonains.fr](http://www.pouilly-les-nonains.fr)

### Ouverture du secrétariat :

Lundi 8h30 à 12h  
Mardi 8h30 à 17h sans interruption  
Mercredi 8h30 à 12h  
Jeudi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h  
Vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h  
Samedi 8h30 à 11h30

Permanence de M. le Maire samedi matin de 10h à 12h ou sur rendez-vous. Les autres jours, rencontre avec M. le Maire ou un des Adjointes sur rendez-vous.

## Services

### Ordures ménagères

Roannais Agglomération  
0 800 17 34 50

### Déchèterie du Mardeloup

Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi de 9h - 12h et 14h - 18h  
0 800 17 34 50

### Service Eau et Assainissement

63, rue Jean Jaurès - BP 30215 - 42313 Roanne Cedex  
contact@roannaise-de-leau.fr

Horaires d'ouverture au public :  
du lundi au jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 16h  
vendredi : 9h à 16h journée continue

Accueil : 04 77 68 54 31

Fax 04 77 71 74 22

**URGENCES** en dehors des heures de bureau uniquement (8h à 12h et 13h30 à 17h)  
06 07 49 29 06 ou 06 18 54 13 15

## Poste

Code postal : 42155 Pouilly les Nonains  
Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 10h30 à 12h30  
T. : 3631

### Transport de voyageurs

Lignes régulières :  
- Roanne - Pouilly les Nonains - St Alban les Eaux  
- Roanne - Pouilly les Nonains - Renaison  
Renseignements : Roannais Agglomération  
04 26 24 92 85 - [www.roannais-agglomeration.fr](http://www.roannais-agglomeration.fr)

## Culte

### Paroisses

Pouilly et St Martin de Boisy : contacter la cure de Renaison 04 77 64 40 11

### Bibliothèque

Permanences les mardis et vendredis de 15h45 à 18h30 et le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10h à 12h.  
04 77 63 93 68  
bibli.pouillynonains@aliceadsl.fr

## Santé

### Maison médicale

11 allée Ninon, Pouilly-les-Nonains,  
- **Cabinet d'infirmières** - 06 75 94 31 19  
- Permanence d'un **pédicure podologue** un mercredi après-midi par mois : prise de RDV au 04 77 71 54 70  
- **Esthéticienne** - 06 82 25 14 79  
- **Cabinet de sages-femmes** - 06 25 52 26 66 ou 06 27 10 30 36

### Pharmacie

DEMEURE BESSON  
du lundi au vendredi : 8h30-12h30 /15h-19h30  
samedi : 8h30-12h30  
371, route de Roanne - 04 77 66 95 58

## Social

### Assistante sociale

Mme FOUILLAND Clémentine - 04 77 23 24 90  
Permanences : Mardi de 9h à 12h au siège social, 102 rue du commerce.

### Crèche multi-accueil

"Le Jardin aux Câlins"  
52 rue de Montgivray - 04 77 66 80 00  
creche@pouilly-les-nonains.fr  
du lundi au vendredi de 7h15 à 18h45

### RAM

(Relais Assistants Maternels de l'ouest roannais)  
06 70 15 20 76 - ram.pouilly@roannais-agglomeration.fr

### Conciliateur de justice

M. PRUNARET - 04 77 67 98 53 ou 04 77 64 40 62  
(mairie de St-Haon le Châtel)

### Médiatrice

Mme GAUBERT - 04 77 23 85 55  
(sous-préfecture de Roanne)

## Education

**Ecole maternelle** - 04 77 66 87 11

**Ecole primaire** Pierre Collet - 04 77 66 81 64

**Restaurant scolaire** - 04 77 66 96 51

**Etudes** - A l'école primaire de 16h à 16h45

### Garderies

**Maternelle** : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h/8h20, 11h45/12h30, 13h-14h, 16h/18h30  
mercredi : 7h/8h35, 11h45/12h30

**Primaire** : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h/8h05, 11h30/12h30, 13h-13h35, 16h45/18h30  
mercredi : 7h/8h50, 12h/12h30

### Centre de loisirs intercommunal

04 77 66 86 68 ou 04 77 66 27 55  
Pendant les vacances scolaires  
Accueil des mercredis après-midi : 11h30/18h30 à Lentigny et Renaison. Deux formules d'inscriptions :  
Repas + après-midi ou après-midi.



Pose du nouveau logo sur le véhicule électrique

## Bernard THIVEND

Maire

Vice-Président de  
Roannais Agglomération

Le 10 avril dernier, le Conseil municipal a adopté, à l'unanimité, le budget primitif 2018. Ce vote constitue un signal fort de la politique que nous entendons mener avec des objectifs et des priorités.

Malgré le contexte économique difficile, notre situation financière saine nous a permis de confectionner ce budget sans avoir recours à l'augmentation de la fiscalité. Il permet de conserver le même niveau de service tout en maintenant les investissements nécessaires.

Plusieurs chantiers vont être engagés cette année : le projet d'accessibilité de la mairie avec l'installation d'un élévateur et la modification de la rampe d'accès, la réfection extérieure de la gare du Tacot avec la création d'une fresque

en trompe l'œil, la restauration intérieure de l'église de St Martin de Boisy ainsi que la pose de carrelage à l'école primaire.

Nous conduirons également une réflexion globale sur la rénovation de la salle des fêtes devenue nécessaire afin d'améliorer sa fonctionnalité et son esthétique.

La maîtrise de l'énergie constitue désormais une priorité pour Pouilly les Nonains. A l'instar de communes voisines, nous avons décidé de procéder à l'extinction nocturne de l'éclairage public, de 23h à 5h. Cette mesure, économiquement et écologiquement avantageuse, sera effective à partir du 2 juillet.

Grace à une aide substantielle de l'Etat, nous avons fait l'acquisition d'un véhicule électrique neuf. Ce Peugeot Partner permet de renforcer notre parc automobile vieillissant et de poursuivre notre politique de développement durable.

L'organisation du temps scolaire doit répondre à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école. En 2013, la semaine à quatre jours et demi est mise en place. La journée d'école est raccourcie et des activités périscolaires sont organisées pendant la pause méridienne. Mais en mai 2017, un nouveau décret donne davantage de souplesse aux acteurs locaux et les autorise à revenir à la semaine de quatre jours. Une large consultation est alors conduite auprès des parents d'élèves et des enseignants. A partir de

ces informations et voulant être cohérent avec le positionnement des autres communes de Roannais Agglomération, mais aussi en prenant en compte la suppression annoncée du fonds de soutien aux activités périscolaires, le Conseil municipal décide de repasser à la semaine de quatre jours à la rentrée 2018.

J'ai été sollicité il y a quelques mois par Mme GUARNERI, la présidente de l'association Madeleine Environnement, qui recherchait des locaux pour héberger ses services. C'est une association qui compte dans le paysage roannais. Elle a pour but la protection de la nature par l'éducation à l'environnement, la recherche et le développement. Cette demande a trouvé un écho bienveillant parmi les élus. Après quelques semaines de travaux, la partie inoccupée de la gare du Tacot a été mise à leur disposition.

La météorologie clémente a contribué au vif succès populaire de deux belles manifestations organisées en avril sur notre commune : 150 exposants se sont déplacés pour le vide-greniers du Comité des fêtes et près de 1200 promeneurs ont emprunté, sous un soleil radieux, les différents parcours proposés par la marche du Sou des Ecoles.

Je ne voudrais pas terminer mes propos sans avoir une pensée émue et attristée pour deux personnes qui nous ont quittées récemment : le docteur BUISSON médecin généraliste pendant plus de trente années sur notre commune et Hubert ECARD, un ancien agent communal.

## SOMMAIRE

- |  |  |
|--|--|
| 1 - Le mot du Maire                            | 7 - Commission sport, culture, loisirs |
| 2 - Délibérations du Conseil municipal         | 8 - Enfance et scolarité               |
| 4 - Commission bâtiments                       | 11 - Un village qui grandit            |
| 4 - Commission CCAS                            | 12 - Les bébés de 2017                 |
| 4 - Commission information et communication    | 14 - Commission finances               |
| 5 - Commission cadre de vie                    | 15 - Vie associative                   |
| 5 - Commission voirie, urbanisme               | 21 - Pouilly info                      |
| 6 - Commission énergies, développement durable | 24 - Etat civil                        |
| 7 - Commission enfance et scolarité            | 24 - Agenda                            |

## Tarifs communaux au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Encart publicitaire  
Dans le bulletin municipal 82 €

Garderie scolaire  
par jour et par enfant 1.10 €

Location de matériel  
Table 1.65 €  
Banc 0.85 €  
Chaise 0.65 €

Cimetière  
Concession trentenaire  
Emplacement simple 242.00 €  
Emplacement double 430.00 €  
Columbarium  
Case pour 30 ans 720.00 €

Droits de place  
Commerçants non sédentaires pour le marché hebdomadaire ou une installation occasionnelle :  
Bancs de moins de 2 mètres 2.15 €  
Bancs de plus de 2 mètres 3.18 €  
Camions pour vente au déballage 34.00 €

De 1 à 7 jours :  
- Manèges, camions 34.00 €  
- Fêtes, auto-tamponneuses, bals, parquets 65.00 €  
Au-delà de 7 jours de stationnement, le droit devra être à nouveau payé.

Salle des Fêtes :  
Première utilisation  
- habitant de Pouilly les Nonains  
un jour 330.00 €  
deux jours 440.00 €  
- association locale gratuit

Deuxième utilisation  
- habitant de Pouilly les Nonains  
un jour 545.00 €  
deux jours 680.00 €  
- extérieur Pouilly les Nonains  
un jour 545.00 €  
deux jours 680.00 €  
- association locale 138.00 €

Caution salles pour particuliers 850.00 €

Caution salle et micro pour associations 1 000.00 €

Salle Paul Laurencery  
115.00 €  
Caution 200.00 €

Salle de St Martin de Bois  
58.00 €  
Caution 100.00 €

## Location de matériel

Chaque année, la somme reçue pour la location du matériel (tables, chaises, bancs) est reversée au budget du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). En 2017, le montant des locations était de 467.00 €.

## Subventions aux associations

Elles ont été votées lors du Conseil municipal du 10 avril :

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	600 €
AEP St Louis	200 €
Comité des fêtes	550 €
Autour du livre	300 €
Croix Rouge	50 €
Horizon	250 €
Cercle Artistique Indigo	500 €
Loisirs et création's	200 €
Pêche et chasse	120 €
Prévention routière	50 €
Sou des écoles (4 € x 252 enfants)	1008 €
SPA (0.23 € x 2006 hab.)	461.38 €
Jumelage Montgivray	550 €
Festival des Monts de la Madeleine	200 €
VCR (course cycliste)	250 €
ASPN Boules (subvention exceptionnelle)	251.42 €
ASPN Tennis (subvention exceptionnelle)	120 €

## Enfance, scolarité

### Intervenants à la crèche pour l'année 2018

L'intervention d'un professeur de musique auprès des enfants a été reconduite pour l'année 2018.

Le personnel de la crèche bénéficie quant à lui de séances d'Analyses de Pratique Professionnelle (APP) à raison de 1h50 tous les 2 mois.

### Participation des communes extérieures aux frais de scolarité

Cela concerne les élèves scolarisés à Pouilly les Nonains mais n'y résidant pas. Le montant a été fixé à 301 € par élève.

## Modification des rythmes scolaires à la rentrée 2018

Un sondage effectué auprès des parents des deux écoles montre que la majorité des familles souhaite revenir à la semaine de 4 jours.

Après en avoir délibéré et par 16 voix pour et 1 abstention, le Conseil municipal a décidé de modifier les rythmes scolaires à la rentrée de 2018 en revenant à la semaine de 4 jours.

Les horaires suivants ont été soumis au Conseil municipal, qui les a approuvés :

- école maternelle : 8h30 - 11h 45 et 14h00 - 16h45
- école primaire : 8h15 - 11h30 et 13h45 - 16h30

## Finances

### Vote des budgets primitifs 2018

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le budget communal et les taux des taxes directes locales.

### Budget communal

Pour la section de fonctionnement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 1 483 925.79 €.

Pour la section d'investissement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 797 314.58 €.

### Taux des taxes directes locales

Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales pour l'année 2018 :

- Taxe d'habitation 6.42 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 15.58 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 38.81 %

**Le détail du budget vous est présenté dans les pages centrales de ce bulletin.**

## Demande de subventions

Les dossiers concernant l'enveloppe de solidarité sont :

- L'aménagement d'un local dans la gare du Tacot 6 791.26 € H.T.
- La réfection de l'église de St Martin de Bois 17 349.69 € H.T.

Les dossiers concernant l'enveloppe de la voirie communale sont :

- L'investissement dans la voirie avec purges et point à temps

14 800.00 € H.T.

- La réfection complète de la rue de la Gare

35 200.00 € H.T.

Le Conseil municipal a adopté les projets présentés, qui ont été inscrits au budget, et a sollicité pour ceux-ci M. le Président du Conseil Départemental de la Loire pour l'attribution d'une subvention à la commune d'une part dans le cadre de l'enveloppe de solidarité et d'autre part dans le cadre de l'enveloppe de la voirie communale.

## Création d'emplois d'agents recenseurs et rémunération

Le recensement de la population sur le territoire de notre commune s'est déroulé en janvier et février 2018. Quatre emplois d'agents recenseurs ont été créés afin de réaliser les opérations de distribution et de collecte des imprimés.

La participation de l'Etat est de 3 801 €.

Le Conseil municipal a décidé de rémunérer les quatre agents recenseurs, non titulaires, à temps non complet, sur la base du SMIC.

## Attribution de chèques déjeuner

Une demande des agents de la commune avait été faite pour la mise en place du service chèques déjeuner.

Le Conseil municipal a accepté le principe de l'attribution de chèques déjeuner, sur la base de deux tickets maximum par semaine de travail, minimum deux jours travaillés pour obtenir un ticket.

La valeur faciale d'un chèque a été fixée à 4.50 €, la prise en charge par la commune étant de 50 %.

Sont concernés les titulaires, stagiaires, et apprentis, ainsi que les agents contractuels justifiant d'une durée de travail, pour la commune de Pouilly les Nonains, de 6 mois consécutifs ou non sur une période de 24 mois. Ceci à la date de la demande d'adhésion.

## Location à l'association Madeleine Environnement d'un local dans la gare du Tacot

Un bail a été rédigé pour un loyer mensuel de 200 €, l'association prenant à sa charge la consommation d'électricité et assurant des interventions dans les deux écoles. Le Conseil municipal a autorisé le Maire à signer les documents nécessaires à la location du local situé dans la Gare du Tacot.

## Divers

### Dédommagement en cas de dégradation du matériel communal

En cas de détérioration du matériel se trouvant à l'intérieur des salles communales louées, le Conseil municipal a décidé d'instaurer les pénalités suivantes : 50 € par chaise, 100 € par table, 200 € par chariot.

En cas de dégradation plus importante, c'est le montant de la caution qui sera encaissé.

Cette mesure pourra être appliquée aux particuliers comme aux associations.

### Extinction de l'éclairage public

La volonté du Conseil municipal est d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies, comme l'extinction de l'éclairage public.

Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuera également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

Le Conseil municipal, par 1 voix contre, 1 abstention et 14 voix pour, a décidé que l'éclairage public sera interrompu la nuit de 23h à 5h.

Cette mesure prendra effet au 2 juillet 2018.

## ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE BATIMENT CHAUFFAGE



# thierry Aupol

Portable 06 07 05 23 62

Tél. 04 77 67 72 21

[aupol.electricite@orange.fr](mailto:aupol.electricite@orange.fr)

17, impasse des Jardins  
42153 RIORGES

Thermi  
Dépannage  
Entretien - Dépannage - Chauffage

12 bis, rue Jean Jaurès - 42190 CHARLIEU  
[thermidépannage@wanadoo.fr](mailto:thermidépannage@wanadoo.fr)

Tél.: 04 77 69 05 05 - Fax : 04 77 69 07 37

## COMMISSION BATIMENTS

(Eric MARTIN)

La mise à disposition à l'association Madeleine Environnement via la location d'une partie de la gare du Tacot nous a contraints à effectuer des travaux dans des délais très restreints.

L'engagement des professionnels du bâtiment était essentiel pour mener à bien les diverses interventions dans un délai très court et il n'y a eu aucune défaillance de la part des entreprises retenues.

Les travaux d'électricité, plomberie, peinture, menuiserie et pose de revêtement de sol furent ainsi programmés et réalisés conformément aux engage-

ments. Nous tenons à remercier ces entreprises qui font partie d'une liste non exhaustive d'artisans sérieux qui interviennent sur notre commune tout au long de l'année : menuiserie RAVEZ, peintures VIETTI, plomberie SERRAILLE, électricité BAILLY, sols BROSSARD.

La rénovation de la façade de ce bâtiment dont les abords ont été considérablement modifiés sera entreprise fin avril. Ces travaux sont un report de l'année 2017, tout comme la mise en accessibilité de la mairie qui devrait débiter à l'automne.

## CCAS

(Pascale MACHILLOT)

Le CCAS organise trois manifestations en 2018, avec l'appui d'associations locales.

Les bénéfices de chaque manifestation sont entièrement reversés au CCAS :

Le 10 mars dernier a eu lieu une soirée tarot, en partenariat avec le comité des fêtes.

De 12 à 80 ans, seize joueurs ont disputé la coupe qui finalement est revenue à Annie PILLIE. Bravo à Antonin, le fils de notre boulanger, pour sa première participation à une soirée tarot. Nous espérons augmenter le nombre de participants l'année prochaine.

Néanmoins, cette manifestation a permis au comité des fêtes de remettre un chèque de 222 € au CCAS.



**Le 22 septembre se déroulera le tournoi de tennis de table, avec l'aide de l'ASPN Tennis de table. Rendez-vous à 17h à la salle multisports, allée du Mardeloup, que vous soyez novice ou bon joueur.**

**Le 5 octobre l'ASPN Foot propose une soirée pizzas, à 18h30 à la salle des fêtes.**

**Les pizzas seront achetées à l'avance par le biais d'un bon de commande distribué mi-septembre dans les boîtes aux lettres.**

Le CCAS vient en aide financièrement aux personnes de la commune qui sont en difficulté. Les personnes qui en font la demande sont reçues par la responsable du CCAS, leur dossier est ensuite traité de façon anonyme en commission.

Le CCAS propose aussi deux actions en faveur des personnes âgées

Le samedi 24 novembre, sera servi à midi à la salle des fêtes le repas des Anciens. Ce moment convivial, proposé cette année aux personnes de plus de 72 ans, leur permet de passer une journée sympathique entre eux mais aussi avec le Conseil municipal et les membres du CCAS.

Les personnes ne participant pas au repas pourront recevoir à leur domicile la visite des Conseillers municipaux et des membres du CCAS le samedi 15 décembre, un colis de Noël leur sera alors offert.

Les invitations au repas du CCAS seront distribuées mi-octobre en même temps que le bulletin municipal.

## COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION

(Pascale MACHILLOT)

Vous souhaitez consulter les menus du restaurant scolaire ? Connaître les tarifs de location des salles communales ? Feuilletter les guides de randonnée du Roannais ? Savoir à quoi ressemble le blason de la commune ? Vérifier les horaires d'ouverture de la mairie ? Contacter un président d'association ? Lire un compte-rendu de Conseil municipal ?

Pour tout cela, et bien d'autres informations, une seule adresse :

**[www.pouilly-les-nonains.fr](http://www.pouilly-les-nonains.fr)**

A bientôt sur le site internet communal !

Pour la 5<sup>ème</sup> et dernière année, la commission information et communication proposera une exposition relative à la guerre de 14-18, le 11 novembre prochain.



## COMMISSION CADRE DE VIE

(Walter MASTON)

L'année dernière, la Mairie a fait l'acquisition d'une ruche. Les abeilles ont été très prolifiques puisque près de 10 kg de miel ont été récoltés au profit du CCAS cet automne. Hélas, l'essaim a succombé pendant l'hiver. Nous espérons en trouver un autre en pleine nature pour repeupler la ruche.

L'esplanade devant la salle Laurencery est maintenant terminée. La gare du Tacot sera repeinte prochainement ; ses murs seront agrémentés d'une fresque évoquant son ancienne fonction. C'est Stéphane MOUILLER qui a été retenu pour réaliser ce trompe-l'œil.

La sculpture de Mme RADIX, qui se trouvait devant la salle Laurencery, a été déplacée vers l'entrée de la maternelle.

Elle représente un oiseau perché sur une pomme entamée, elle-même posée sur un livre.

Elle symbolise la nourriture spirituelle apportée par la culture, ainsi que l'envol de notre esprit par le biais de la lecture.

L'arrivée du printemps est synonyme de renouveau dans les jardins, mais aussi sur les trottoirs où les mauvaises herbes commencent à proliférer.

La commune s'étant engagée dans la charge « zéro pesticide », l'alternative au désherbage chimique a été



l'acquisition d'une scarifieuse pour l'entretien des trottoirs et des chemins piétonniers.

Cela implique néanmoins de porter un autre regard sur ces herbes qui ne sont finalement pas si mauvaises que ça, et d'accepter d'en rencontrer quelques-unes.

**Le souhait de la commission « cadre de vie » est que chacun s'implique dans cette démarche en faisant l'effort d'entretenir son trottoir et en évitant l'utilisation de produits chimiques dans son jardin.**

## COMMISSION VOIRIE, URBANISME

(Christian BUONO)

### Voirie

A la demande des riverains, il a été procédé à la sécurisation des abords piétonniers de la route menant à Renaison au niveau des Bérands. En effet, la vitesse excessive des voitures rendait dangereux le passage des piétons, en particulier des collégiens se rendant à l'arrêt de car. Les agents communaux ont donc posé des barrières de sécurité en bois. Cet aménagement a pour but de réduire la vitesse dans ce secteur en réduisant la largeur de chaussée tout en sécurisant les déplacements piétonniers en délimitant un espace protégé du trafic routier.

La commune de Pouilly les Nonains réfléchit avec Roanaise de l'eau à la réfection de la rue de la Gare. Cette opération d'assainissement et de voirie sera programmée dans les deux ans pour répondre aux problèmes d'écoulement des eaux et pour terminer l'aménagement du secteur.



### Urbanisme

Pour tenir compte des évolutions techniques et réglementaires, la commune de Pouilly les Nonains s'engage dans la dématérialisation et la transmission numérique des demandes de permis de construire et autorisations d'urbanisme. Ce service accessible à l'automne sera visible par un lien sur le site :

**[www.pouilly-les-nonains.fr](http://www.pouilly-les-nonains.fr)**

A cette date vous pourrez déposer vos demandes et l'instruction des dossier sera identique à une dépose papier en mairie. Cette dernière solution restera toujours possible.



# JYM info



## services informatiques

Formation – Dépannage – Vente – Installation

06 98 29 43 79  
04 77 66 86 89  
[jym@jyminfo.net](mailto:jym@jyminfo.net)

Jean-Yves Machillot  
42155 Pouilly les Nonains  
[www.jyminfo.net](http://www.jyminfo.net)

### La fibre va révolutionner votre pratique d'Internet !

Le déploiement de la fibre optique sur la commune de Pouilly les Nonains est financé par le SIEL-Territoire d'énergie, Roannais Agglomération, l'Etat et la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les travaux sont réalisés dans le cadre du programme THD42 qui vise à raccorder tous les foyers de la Loire en Très Haut Débit.

Les habitants de la commune vont être desservis par un point de mutualisation qui concerne la connexion de 1 030 foyers et entreprises.



### La fibre pour tous cette année !

Les travaux de desserte locale sont terminés, ils concernent la mise en place du point de mutualisation et la création du réseau local fibre optique empruntant des fourreaux souterrains ou en aérien. La fibre arrive ainsi à proximité de chaque habitation. Des points de branchement optique sont prévus pour alimenter 2 à 3 foyers chacun sur l'ensemble de la commune. Des contrôles ont lieu pour vérifier l'intégralité des lignes. Ces opérations doivent s'achever en mai 2018. Dès que tout sera validé, une réunion publique sera organisée pour lancer la phase des raccordements.

Renseignements au 04 77 43 08 55 ou sur le site [www.thd42.fr](http://www.thd42.fr)

### Extinction de l'éclairage public

Dans le contexte financier actuel contraint, la question de l'extinction nocturne de l'éclairage public devient fondamentale. Celle-ci représente un fort gisement d'économies financières simple à mettre en place. Mais ce choix ne doit pas être dicté uniquement par des impératifs budgétaires. Il faut, avant tout, considérer les réels besoins et s'inscrire dans une démarche globale pour éclairer « juste » tout en étant soucieux de la protection de notre environnement.

L'éclairage nocturne est trop souvent la source de nuisances lumineuses en raison d'utilisation inadaptée aux besoins. De nombreuses études ont démontré que l'excès de lumière avait un effet perturbateur sur la faune, la flore ainsi que sur notre santé.

### Quelle nuisance pour la santé humaine ?

L'alternance jour-nuit est essentielle aussi pour l'homme. L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Pour être en bonne santé, ce rythme doit être respecté. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

### Quelles conséquences pour les animaux et les végétaux ?

Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore. Le développement des éclairages publics participe à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs. La migration des oiseaux est également gênée par la lumière artificielle créée par le halo orange dans le ciel des villes.

### Quelles mesures mettre en place ?

Depuis le Grenelle de l'environnement, plusieurs mesures ont été prises. Des tronçons d'autoroute sont ainsi passés dans le noir. En 2013, un arrêté a également introduit la limitation de l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels (vitrines de commerces, bureaux). De plus, beaucoup de collectivités ont choisi d'éteindre l'éclairage public totalement ou partiellement au cœur de la nuit.

### A Pouilly les Nonains, qu'avons-nous fait sur le sujet ?

Tout d'abord, nous avons remplacé les luminaires énergivores, notamment ceux à boules (150W), par des modèles à leds. Ces luminaires ont la particularité de réduire significativement la puissance installée et par voie de conséquence de diminuer la consommation. Ils présentent également l'avantage de cibler l'éclairage sur la voie et d'éviter les dispersions chez les riverains ou d'éclairer les étoiles.

Avec un équipement spécifique, le rond-point de la Bûche et les abords de la crèche ont déjà bénéficié d'une coupure au « cœur de la nuit ».

Lors du renouvellement des éclairages, les luminaires de la route de St Romain et de la rue des Marronniers ont été équipés en leds (43W).

Les lotissements récents ou à venir ont, entre autres, l'obligation de prévoir des luminaires à leds à puissance réduite.

A ce jour, 330 luminaires sont implantés sur notre commune dont 130 équipés de leds.

### Autres aspects

L'éclairage public n'a aucune incidence sur la baisse de la criminalité et de la violence. 80 % des vols et agressions ont lieu en plein jour.

Les routes non éclairées génèrent moins d'accidents. L'éclairage incite à accélérer, l'extinction à ralentir.

**A l'instar des communes voisines, le Conseil municipal est conscient que la lumière a un coût économique, énergétique et des conséquences sur le vivant. Il a entériné la décision d'éteindre l'éclairage public sur la commune au « cœur de la nuit » de 23h à 5h, à partir du 2 juillet 2018.**

**L'investissement nécessaire pour obtenir techniquement cette coupure est de l'ordre de 1500 € pour une économie annuelle estimée à 4000 €.**

Pour prévenir les usagers, des panneaux d'information seront installés aux entrées de la commune.



## COMMISSION ENFANCE ET SCOLARITE

(Véronique FILLION)

### Du changement à la rentrée de septembre 2018

La fin de l'année 2017 a vu une réflexion engagée par la commission sur le maintien de la semaine de 4 jours et demi de classe ou le retour à la semaine de 4 jours. Le sondage effectué auprès des parents des deux écoles a montré qu'ils étaient majoritairement favorables à la semaine de quatre jours.

Le Conseil municipal les a suivis et a voté cette modification.

A partir de septembre 2018, les enfants iront donc en classe les lundi, mardi, jeudi, vendredi

- de 8h15 à 11h30 et de 13h45 à 16h30 pour l'école primaire

- de 8h30 à 11h45 et de 14h00 à 16h45 pour l'école maternelle.

Le gouvernement ayant supprimé sa subvention, il n'y aura plus d'activités périscolaires.

L'inspection d'académie a entériné cette nouvelle organisation.

Elle a par ailleurs malheureusement décidé de supprimer la huitième classe de l'école primaire ouverte en septembre 2017, jugeant les effectifs réels inférieurs à ceux attendus. Les prévisions pour la rentrée 2018 sont sensiblement les mêmes que pour 2017 ; Il faudra donc se serrer !

La classe de grande section-CP restera sur le site de l'école maternelle pour l'année scolaire 2018-2019 mais retournera à l'école primaire pour la rentrée suivante.

## COMMISSION SPORT, CULTURE, LOISIRS

(Laurent FROMENT)

Nous avons accueilli une nouvelle association sur notre commune, il s'agit de "Madeleine environnement". Fondée en 1994, elle a pour objectif d'assurer des opérations d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Afin de compléter les tables PVC de la salle des fêtes achetées l'année dernière, nous avons investi dans 32 tables dont 12 sont installées à la salle Laurencery.

La tendue de la buvette du stade municipal hors d'usage est remplacée par un auvent à deux pans. Il est construit par les agents municipaux, l'achat des matériaux étant pris en charge par ASPN Foot.

Un groupe d'une dizaine de cyclotouristes associés à la municipalité de Pouilly les Feurs organise un périple à vélo (1200 km en 6 étapes) afin de rencontrer les dix « Pouilly » de France.

Ils passeront par Pouilly les Nonains le lundi 28 mai en fin de matinée. Venez les encourager place Antoine Déroche !

Pour les commémorations du 8 mai, rendez-vous à 11h au monument aux Morts de Pouilly et 11h30 à St Martin de Boisy.

Pour la location de la salle des fêtes, une modification du règlement a été apportée concernant l'état des lieux, il est consultable sur le site internet de la commune.

Pour les mélomanes, nous accueillerons de nouveau le 27 juillet un concert de musique classique dans l'église de Pouilly les Nonains lors du festival des monts de la Madeleine.

Toutes les informations sur les manifestations à venir sont disponibles sur le site internet de la commune ([www.pouilly-les-nonains.fr](http://www.pouilly-les-nonains.fr)) ainsi que sur le panneau d'affichage place Déroche.



**SCHIAVAZZI**  
Enseignes

Enseignes - Sérigraphie  
Impression numérique

Z.I. 37 bd Charles de Gaulle - 42120 LE COTEAU  
**TEL. 04 77 71 78 06 - FAX. 04 77 70 00 37**  
**www.schiavazzi.fr**  
compta.schiavazzi@wanadoo.fr



**BOUCHERIE CHARCUTERIE**

*Viande de 1<sup>er</sup> choix - Génisse Charolaise  
Elevage Gonin de St Haon  
Veau et agneau de notre région  
Porc de Chausseterre - Volaille fermière*

Charcuterie et plats cuisinés maison

**Tél. 04 77 62 11 08**  
**methgonin@orange.fr**

## Ecole maternelle

Cette année les élèves de l'école maternelle sont encore très actifs, ils travaillent sur le thème du loup : les projets scientifiques, artistiques, littéraires rythment les décloisonnements (fabrication de masques de loups, étude d'albums, d'artistes, lectures offertes, étude de la vie du loup).

En mars, ils ont assisté à un spectacle de la compagnie Lyéofil "plus de peur que de loup".

En juin, ils iront visiter le parc de Courzieu pour approcher de près leur sujet d'étude.

Pour fêter l'arrivée du printemps, petits et grands se sont déguisés et ont participé à des activités-carnaval : projection de dessins animés, lectures d'album, danses et décoration d'un loup et bien sûr, dégustation de crêpes ... au chocolat !

**Pour de nouvelles inscriptions pour la rentrée 2018, pensez à prendre contact rapidement avec la directrice de l'école Corinne ROCHE au 04 77 66 87 11.**

## Ecole primaire

Dans le cadre d'un projet initié par la mairie en partenariat avec Roanne agglomération, les classes ont pu bénéficier d'interventions autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire et du recyclage des déchets alimentaires.

### Classe de CP

Les intervenantes de Roanne agglomération nous ont d'abord parlé du gaspillage alimentaire et des conséquences pour notre planète puisque cela la pollue. Nous avons pensé également aux personnes qui n'ont pas assez à manger et ce n'est pas non plus logique de jeter de la nourriture que l'on a payée.

Nous avons ensuite réfléchi à différentes façons de limiter ce gaspillage à la maison : on peut ne pas trop se servir,

garder les restes pour un autre jour ou les congeler, utiliser les fruits trop mûrs dans un gâteau ou une compote.

Nous avons ensuite parlé du recyclage alimentaire. Certains déchets comme les épluchures des fruits et légumes sont inévitables, nous avons vu alors que l'on pouvait les utiliser en les recyclant pour obtenir de l'engrais végétal. Il suffit de jeter tous nos déchets dans un composteur ou à défaut de les jeter directement sur la terre. Petit à petit, des déchets sont envahis par des petits organismes (vers de terre, chenilles, larves, cloportes, mille pattes, petites bêtes microscopiques) que l'on appelle des décomposeurs. Grâce à un petit film, on a vu comment ces décomposeurs transformaient les déchets en engrais c'est-à-dire en terre riche que l'on peut récupérer et utiliser pour à nouveau faire pousser des légumes.

Cela fait une boucle sans fin : on récupère nos épluchures, on les met dans le composteur, les décomposeurs les transforment en engrais que l'on utilise dans le jardin pour faire pousser des légumes que l'on va manger et avec lesquels on va récupérer les épluchures etc...

Dans la classe, quand les intervenantes ont apporté leur composteur pour que l'on puisse observer les petites bêtes à l'intérieur, certaines sont sorties de la boîte pour faire un petit tour dans notre classe, il a fallu leur courir après pour les récupérer !



**Éts SERRAILLE SAS**

Couverture - Zinguerie

Étanchéité - Plomberie

Sanitaire - Chauffage

4, rue Marcel Eizenberg - 42300 ROANNE

Tél. **04 77 68 39 13**

ets.seraille@orange.fr

**GROUPE.sofirex**

*Pour vous accompagner autrement !*

ASSURANCE  
DE PERSONNES

AUDIT

ACCOMPAGNEMENT

CONSEIL

EXPERTISE  
COMPTABLE

FORMATION...

www.sofirex.fr

04 77 70 00 08



ROANNE CHARLIEU & SAONE-ET-LOIRE LYON

## Quelques commentaires des élèves

« J'ai aimé observer les larves qui se déplaçaient sur le dos » (Lilio et Timéo G)

« Ce que j'ai préféré c'est observer les vers de terre » (Bastien)

« J'ai aimé quand les petites bêtes se sont échappées du composteur dans la classe ! » (tous les élèves)

« Je n'ai pas aimé les bêtes du composteur car j'avais peur ! » (Emma)

« J'ai aimé les cloportes qui se sont échappés. » (Duarte)

« Ce que j'ai préféré c'est quand la limace bougeait. » (Julie)

« J'ai préféré le film car il était très bien, on voyait les petites bêtes, comme des vers de terre, en train de manger » (Adrien, Justine et Péroline)

## Classe de CE1-CE2

La classe de CE1-CE2 vous donne quelques conseils suite à l'intervention de Roanne agglomération dans l'école.

A la cantine ou à la maison, finis ton assiette.

Quand tu te sers à manger, ou à la cantine, tu ne dois pas avoir les yeux plus gros que le ventre : Il faut prendre juste ce que tu as besoin, pas plus !

Quand tu n'as pas fini ton repas, ton dessert ou ton goûter, ne le jette pas mais remets-le dans le réfrigérateur pour plus tard.

A l'école, si tu n'as pas fini ton goûter, tu peux le ranger dans ton cartable pour le lendemain mais il faut bien le refermer pour qu'il ne ramollisse pas.

N'ouvre pas un nouveau paquet, finis déjà celui qui est ouvert !

A la maison, tu peux faire une liste de courses. Cela évite de racheter les choses que tu as déjà à la maison et donc de gaspiller.

Quand tu ranges les aliments à la maison, mets les nouveaux derrière les anciens, comme ça tu n'oublieras rien au fond du placard.

Il faut bien ranger ton réfrigérateur : la viande et le poisson dans l'endroit le plus froid et les fruits et légumes



**REEMPLIR  
SON  
ASSIETTE  
C'EST  
CHOUETTE,  
SI C'EST POUR  
LA POUBELLE  
C'EST  
BÊTE !**



**À la cantine,  
mange de tout,  
régale toi et n'en  
laisse pas plein  
ton assiette !**

[www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)




dans le bac dessous. Bien sûr il faut faire attention de ne pas laisser le réfrigérateur ouvert !

Au lieu d'acheter des fruits et des légumes on pourrait faire notre propre jardin et prendre juste ce dont on a besoin.

Et puis avec les restes de la veille, invente de nouvelles recettes ! Avec le pain rassis, fais du pain perdu...



**INSTITUT DE BEAUTE  
MARION  
11 allée Ninon  
42155 Pouilly les Nonains**

**Epiloderm**  
Le soin d'épilation  
UNE CIRE, UNE METHODE



**Envie d'un moment de détente rien que pour vous ?**

Sur rendez-vous

- EPILODERM plus qu'une épilation un soin d'épilation
- PHYT'S pour les Soins visage & corps 100% NATUREL

-Massages-bien-être pour un véritable accompagnement des personnes dans leur bien-être et une reconnexion avec soi-même.

-Maquillage et vernis semi-permanent pour vos festivités.

Lundi et Jeudi 9h-19h - Mardi et Vendredi 9h-18h  
Mercredi 9h30-12h - Samedi 9h-13h

 Réservation en ligne: [institutdebeautemarion.phyts.com](http://institutdebeautemarion.phyts.com)  
ou par téléphone au 06.82.25.14.79

**Ets CHRETIEN J.C.**  
*Serrurerie, Métallerie, Ferronnerie d'art,  
Portails, Garde-corps, Escaliers,  
Volets roulants, Automatismes*



48 rue Bravard - BP 90051  
42312 Roanne  
Tél. 04 77 70 22 60  
[chretien.jchristophe@orange.fr](mailto:chretien.jchristophe@orange.fr)



## Orchestre symphonique

Voici quelques commentaires d'élèves qui se sont rendus au concert à St Germain Lespinasse pour écouter l'orchestre symphonique d'Ukraine le 12 mars. L'orchestre était venu pour jouer pour une association de St Germain le dimanche. Ils sont restés pour les 700 enfants des écoles dans lesquelles Armelle LOPPIN intervient. C'était une super opportunité.

«J'ai bien aimé les violons.» Manon.C

«J'ai aimé quand ils ont joué tous ensemble, quand ils ont fait Tutti.» Loan et Mellie

«Le cor avait un son grave.» Ethan

«La contrebasse, on voit ça super gros, mais en réalité, ça n'est pas si gros que ça.» Elisa

«Quand les deux contrebasses jouaient toutes les deux ça ne faisait pas beaucoup de bruit.» Jules

«Moi, j'ai trouvé impressionnant la contrebasse, tellement c'était grand». Mellie

«J'ai bien aimé les musiciens et le chef d'orchestre car ils savaient très bien jouer de la musique.»

«Les musiciens étaient très gentils. Les personnes étaient joyeuses et souriantes.»

«Les musiciens allaient au même rythme que le chef d'orchestre. Il y avait beaucoup d'instruments différents.»

«Les musiques étaient douces et parfois fortes. Les mélodies étaient joyeuses et à un moment, ils jouaient très vite.»

«J'ai adoré car c'était merveilleux. Je n'avais jamais vu ça. Il y avait 43 musiciens. Ils ont été courageux de jouer plein de musiques.» Célia et Laura CE2

«Nous sommes allés à un concert de musique symphonique. Quand nous sommes arrivés, les instruments étaient déjà installés sur la scène. Ensuite les musiciens sont arrivés. Le chef d'orchestre est arrivé en dernier. Avant de commencer, les musiciens se sont accordés. Le chef utilise une baguette. Quand il la lève, les musiciens jouent plus fort et quand il l'abaisse, le son est plus doux. A chaque fois qu'une musique était jouée, on pouvait imaginer plein de choses. Les musiques venaient des plus grands artistes des 18ème et 19ème siècles, comme Mozart.» Evan CM2.

**GOUTAUDIER et Fils**  
Pompes Funèbres - Chambre funéraire

MAGASIN FUNÉRAIRE  
OUVERT DU  
LUNDI AU SAMEDI INCLUS

**+ de 40 ans**  
d'une famille au service  
des familles

PLUSIEURS CHOIX DE PLAQUES

			
plaque granit	plaque céramique	plaque altuglass	plaque à graver

FLEURS ARTIFICIELLES

			
fleurs piquet	chrysanthème	composition	godet pour vase

**MARBRERIE**  
Nous consulter pour pouvoir comparer


571 Rue Robert Barathon - Au 1<sup>er</sup> Rond-Point  
Renaiss - 04 77 64 21 21

**DOMAINE D'ELGANE**

ELEVAGE CANIN  
CHIOTS LOF

*Golden Retriever, Carlin,  
Yorkshire, Teckel nain poil long*

LAPENDRIE Maud  
Chemin étang Martin  
42155 POUILLY LES NONAINS  
06/62/14/01/78  
elgane@sfr.fr



# UN VILLAGE QUI GRANDIT



Le recensement effectué en ce début d'année fut conforme à nos attentes. Les 4 agents recenseurs, Monique BARRIQUAND-LUSSIGNOL, Chantal LAPRAIS, Léa FILLION et Martine THIVEND ont totalement réussi leur mission avec comme objectif principal le recensement de l'ensemble de la population de notre village dans les délais prévus. Le second objectif sur lequel l'INSEE a insisté était d'effectuer un maximum de collecte internet et là aussi l'objectif fut très honorable puisque largement en dessus de la moyenne de la collecte nationale ! Les chiffres exacts seront diffusés par l'INSEE en début d'année prochaine.

Il est malgré tout important de rappeler à une petite dizaine de foyers plus ou moins récalcitrants que le recensement est obligatoire ...

Plus de  
**2000**  
habitants

Histogramme de l'évolution démographique



En 1824, Pouilly les Nonains fusionne avec St Léger sur Roanne et St Martin de Boisy

En 1914, l'indépendance de St Léger et les pertes humaines dues à la guerre de 14-18 provoquent une diminution significative de la population.

Les années 70 marquent le début de l'urbanisation de notre commune, avec la création des premiers lotissements. Celui des Clairières est le plus important, mais nous pouvons aussi citer la rue des Roses, les Clos Fleuris et le lotissement Bellevue.

La population est alors en forte augmentation.

Ces constructions s'arrêtent dans les années 90, où l'on remarque sur la courbe que la population stagne.

En 2010 commence le développement du quartier de la Bûche avec l'apparition de nouveaux lotissements : les Coquelicots, l'Orée de Boisy, l'Oiseau Blanc ainsi que le lotissement communal.

Voici quelques chiffres sur l'évolution de la population de Pouilly les Nonains :

En 1800 : 208 habitants  
En 1900 : 931 habitants  
En 2000 : 1600 habitants  
En 2018 : environ 2200 habitants

LES BEBES DE 2017...



Alexis



Anaé



Camille



Jules



Killian



Léon



Lyli



Milian



Sacha



Timoté

**Naissances  
en 2017...**

Le budget était à l'ordre du jour du Conseil municipal du 10 avril 2018, il a été approuvé à l'unanimité.

Les projets présentés par les commissions font l'objet d'une étude de financement en prenant en compte :

- le montant possible des subventions demandées,
- le reste à charge pour la commune,
- le besoin éventuel de souscrire un crédit.

Pour cette année, nous n'avons pas eu à recourir à un prêt pour équilibrer notre budget.

Les principaux programmes d'investissement pour 2018 sont les suivants :

- la poursuite de l'aménagement en accessibilité de la mairie pour un coût de 88905 euros avec une subvention attendue de 21537 euros,
- la continuation de l'aménagement de la "gare du Tacot" et de l'espace autour du bâtiment,

- la réfection intérieure de l'église de St Martin pour 25000 euros subventionné à hauteur de 6940 euros,
- la pose du carrelage dans les classes de l'école primaire estimée à 28000 euros,
- la reconstruction du mur du cimetière de Pouilly pour 20000 euros,
- un programme d'étude pour la rénovation de la salle des fêtes en 2019 pour 50000 euros afin de faire face sans retard au règlement des frais d'études et honoraires nécessaires à cette préparation.

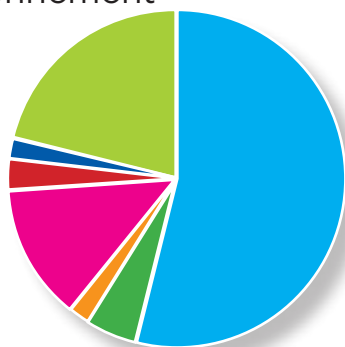
En outre, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux s'appliquant au calcul des taxes d'habitation, taxes foncières bâti et non bâti. Ce sont donc ceux de 2017 qui sont maintenus.

Nous vous présentons ci-dessous une synthèse des sections de Fonctionnement et d'Investissement donnant une représentation chiffrée des éléments en recettes et en dépenses.

## Section Fonctionnement

### Dépenses :

1 483 925,79€

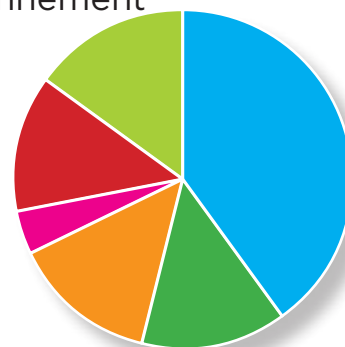


- 54% - Frais de personnel
- 5% - Charges de gestion
- 2% - Charges financières
- 13% - Virement section investissement
- 3% - Dépenses imprévues
- 2% - Divers
- 21% - Charges à caractère général

## Section Fonctionnement

### Recettes :

1 483 925,79€

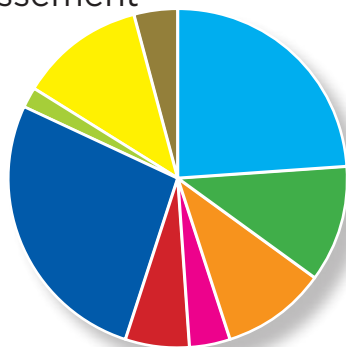


- 40% - Impôts et Taxes
- 14% - Dotations, subventions de l'Etat
- 14% - Service "Petite Enfance"
- 4% - Location des immeubles
- 13% - Recettes diverses
- 15% - Excédent 2017 reporté

## Section Investissement

### Dépenses :

797 314,58€

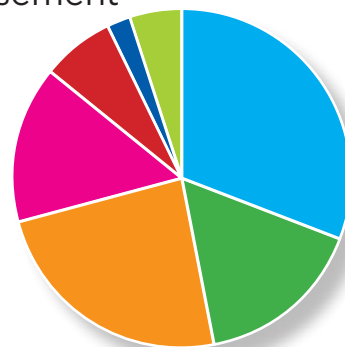


- 24% - Travaux bâtiments
- 11% - Bâtiment accessibilité
- 10% - Voirie
- 4% - Matériel équipement
- 6% - Etude rénovation salle des fêtes
- 27% - Déficit investissement
- 2% - Dépenses imprévues
- 12% - Remboursement emprunts en capital
- 4% - Divers

## Section Investissement

### Recettes :

797 314,58€



- 31% - Subventions et dotations
- 16% - Autofinancement
- 24% - Virement section fonctionnement
- 15% - Fonds de concours Roannais Agglomération
- 7% - FCTVA + taxe aménagement
- 2% - Subvention véhicule élec. et désherbeuse
- 5% - Divers



## A.E.P.

### (Association d'Education Populaire de Pouilly les Nonains)

Depuis quelques années, L'A.E.P. St Louis met ses locaux à la disposition d'Emmaüs.

Emmaüs aide les plus démunis grâce aux dons, et à tout ce que vous apportez, soit directement à Emmaüs Mably, soit à notre dépôt de Pouilly les Nonains.

Nous sommes 13 bénévoles à travailler au dépôt pour trier et mettre en cartons les vêtements en bon état. Vous pouvez les apporter au dépôt les jours d'ouverture ou dans le container situé devant la salle St Louis, 300 rue des monts de la Madeleine.

#### Quelques détails importants :

- Notre dépôt est ouvert tous les mois le deuxième vendredi de 14h à 17h et le quatrième samedi de 9h à 11h.
- Pour tout ce que vous mettez dans le container, nous vous prions d'utiliser des sacs en plastique fermés.
- Vous pouvez apporter vêtements, vaisselle, livres, chaussures, bibelots, matelas, dentelles, draps, en bon état.

-Nous prenons également les salons de jardin sales ou défraîchis, les meubles en bois même abîmés ou incomplets.

-Nous récupérons aussi les appareils électriques, électroniques et informatiques en état ou hors d'usage.

-Pour les objets encombrants, téléphoner au 04 77 67 19 45.

Un grand merci à tous ceux qui font l'effort de nous apporter tous ces éléments qui ne leur servent plus mais qui peuvent aider les plus démunis. Et un grand merci aussi à tous les bénévoles qui ont travaillé par grand froid cet hiver.



## Loisirs et amitié

### Section Marche

Durant la période hivernale, les marcheurs se sont retrouvés moins nombreux le jeudi matin à 7h30 au départ de Pouilly les Nonains. Cela est dû à un manque de motivation ou à des problèmes de santé, notamment Christian GONARD à qui nous souhaitons un rapide retour sur les sentiers du Roannais.

Pour l'organisation, Noël DONATH en activité depuis 3 ans comme guide et responsable des circuits a décidé de prendre du recul. C'est donc Guy RAQUIN qui va accomplir cette tâche.

Merci à Noël et bon courage ... à Guy.



### Section Cartes

Au contraire de la marche, le mauvais temps hivernal a eu pour effet de grossir les effectifs de la section cartes (coinche et tarot), le mardi après-midi à la salle de St Martin. Seuls quelques pétanqueurs passionnés ont bravé les difficiles conditions atmosphériques.

### Section Pétanque

Les pétanqueurs du vendredi après-midi se retrouvent aussi nombreux et avec toujours autant de plaisir sur l'agréable terrain de St Martin. Les activités extra-pétanque (telles que journée à l'étang, pot au feu et boudin) ne font qu'augmenter la convivialité entre adhérents. La section s'est étoffée avec l'arrivée de Louis EPINAT.

Contact : Alain MEILHEURET président  
a.meilheuret@neuf.fr

— SARL —

# Eric PAGE

781 Route du Pont – VILLEREST  
TEL. 06 11 75 17 83  
04 77 69 69 09



**TERRASSEMENTS  
TP-CARRIERES  
TRANSPORT  
CONCASSAGE  
MOBILE**

## Gym Danse

Le gala de fin d'année aura lieu le vendredi 29 juin à 20h à la salle des fêtes, entrée libre

Tout au long de l'année, le club gym-danse propose des cours variés : country, gymnastique d'entretien et modern jazz.

Merci à Corinne pour son initiation aux claquettes !



## Classe en 8

Président : Christophe ECARD

Vice-président : Grégory BALANDRAS

Secrétaires : Alexandra FRADET et Estelle DESCHAMPS GALLEGRO

Trésorières : Isabelle CORNET et Géraldine ANDRE

Responsables de chaque décennie :

0 et 10 ans : Florian LAROCHE

20 ans : Clément HUGONNIER et Théo TILLIER

40 ans : Alexandra FRADET et Grégory BALANDRAS

50 ans : Christophe ECARD

60 ans (et provisoirement 70 et 80 ans) : Jack LAROCHE photo

La fête des classes aura lieu le samedi 8 septembre 2018.



## Autour du livre

### Une bibliothèque, à quoi ça sert ?

La bibliothèque est le lieu d'ouverture à la culture qui permet de répondre au besoin de savoir, de connaître, de découvrir exprimé par les enfants et lecteurs de tous âges.

Elle permet la rencontre avec les lettres et les mots. C'est important pour l'apprentissage de la lecture.

Le choix des livres est varié : littérature pour tout-petits et enfants, BD pour les plus grands et pour adultes large éventail de romans, prix littéraires, best-seller, romans policiers, documentaires etc.....

### Une bibliothèque, comment ça marche ?

C'est un lieu municipal où l'on emprunte des livres, classés par sujets et par âges.

Pour emprunter des livres, chaque lecteur possède une carte et peut emporter jusqu'à 8 livres (ATTENTION : on garde les livres entre 3 et 4 semaines et on en prend soin car les livres sont chers !)



Nos bénévoles consacrent du temps pour vous renseigner et être à l'écoute de vos souhaits en matière d'achats de livres ou de toutes réservations que nous pouvons faire auprès de la médiathèque de Neulise.

Rappel des horaires : mardi et vendredi de 15h45 à 18h30 et le 1er samedi du mois 10h-12h

Aussi, après avoir bien travaillé, nos bénévoles s'octroient une petite journée détente une fois l'an ; celle-ci a eu lieu le samedi 3 mars dernier après la permanence. Une sorte d'assemblée générale « gastronomique » où il a été question du bilan annuel, de la prévision d'un après-midi ou d'une soirée « CONTES » et de questions diverses pour favoriser la fréquentation et offrir toujours plus de prestations à nos lectrices et lecteurs préférés !

Enfin, nous voudrions remercier les enseignants, qui, grâce à leur venue une fois par mois avec 11 classes, apportent une nouvelle dynamique et un agréable moment de partages.

*« Un enfant qui lit est un adulte qui pense »*  
Antoine de SAINT-EXUPERY

## Dynamic vélo riorgeois

Le Dynamic Vélo Riorgeois est une association de cyclisme sur route présidée par Jean-Marc BENETIERE. L'effectif de 2018 est de 17 coureurs et de 5 dirigeants. Nous organisons le Prix de St Martin de Boisly le dimanche 24 juin.

L'année dernière cette épreuve avait réuni 80 coureurs toutes catégories confondues et s'était très bien déroulée notamment grâce à la participation de la municipalité de Pouilly les Nonains.

Nous vous attendons donc nombreux pour cette nouvelle édition.

## Tennis club

L'école de tennis, encadrée cette année par Pascale MATRAY, compte 14 jeunes répartis en plusieurs groupes, qui s'entraînent à la salle multisports les mercredis de 13h à 17h.

La journée des familles, le samedi 23 décembre, a connu une moindre affluence car trop proche de Noël.

En revanche, les vœux du président et la dégustation de la galette des rois faite par notre excellent pâtissier Julien GAUTHERON ont été une belle réussite.

Le vendredi 9 mars, le club a organisé en collaboration avec le poker family club, un tournoi de poker Texas Hold'Em. Ce fut un succès avec 43 joueurs. Le tournoi sera renouvelé l'an prochain. Le club remercie Sébastien

BONNARDOT (qui finit 4ème) et le poker family club pour l'organisation et le déroulement du tournoi.

La 4ème édition du tournoi Open, se déroulera sur les courts extérieurs du vendredi 22 juin au samedi 14 juillet. Pour les non-licenciés, vous pouvez venir voir des matchs tous les soirs de la semaine et les weekends, avec possibilité de restauration sur place.

Pour les licenciés du club, réservez dès aujourd'hui votre journée du samedi 1er septembre. Le club organise une journée détente avec différentes activités (pêche, pétanque, badminton, tennis de table ...) autour d'un barbecue à midi.

**Si vous souhaitez découvrir ou reprendre le tennis (jeunes et adultes), et avoir tous les renseignements sur le club, allez sur notre site [www.club.fft.fr/pouilly-les-nonains/](http://www.club.fft.fr/pouilly-les-nonains/)**

## Poker family club

### Le saviez-vous ?

Le poker family club de Pouilly les Nonains est un des plus importants clubs de Poker du département, et même au-delà ! Créé en 2011, il compte aujourd'hui 47 membres, rivalisant ainsi avec les plus gros clubs de Lyon, Clermont-Ferrand ou St Etienne.

Avec l'envie permanente de progresser, nous investissons régulièrement dans du matériel professionnel, pour ainsi jouer dans les meilleures conditions. Tables, jetons et cartes sont même personnalisés. Des sessions de coaching sont également proposées aux membres du club afin de faire évoluer le niveau de jeu.

Dernier équipement offert à chaque membre : des polos de fabrication roannaise aux couleurs du poker family club. Tous les vendredis, à 21h, débutant, amateur ou compétiteur, venez essayer et apprendre le poker à la salle Paul Laurencery.



**Qui, prochainement, pourrez-vous bluffer ?** A très vite autour d'une table de Poker...  
[pokerfamilyclub@gmail.com](mailto:pokerfamilyclub@gmail.com) - 07 68 16 51 64 - [www.pokerfamilyclub.fr](http://www.pokerfamilyclub.fr)

## Madeleine Environnement

Madeleine Environnement est une association d'éducation à l'environnement et d'accompagnement de projets. Depuis 2011, elle s'est spécialisée en compostage de proximité, installant les premiers sites de compostage collectifs en collège et en quartier, développant la formation et l'accompagnement au changement.

L'association intègre en 2016 le réseau compost citoyen Auvergne Rhône Alpes et participe aux manifestations initiées nationalement, comme la semaine du compostage de proximité, aussi appelée "tous au compost".

Dans ce cadre-là, le 4 avril au matin, dans les nouveaux locaux et la salle du Tacot, 4 personnes sont venues

découvrir le compostage paillage. En étudiant le composteur de l'école, elles se sont rendu compte de l'importance de l'apport de déchets secs, de l'humidité et de l'aération, pour obtenir un compost de qualité, qui sent l'humus !

L'association organisera des formations professionnelles à l'automne, sur le compostage.

**Par ailleurs, nous vous proposons des sorties culturelles le deuxième dimanche de chaque mois. Voici les prochaines :**

- Dimanche 13 mai "Sur les traces de la source miraculeuse de St Fortunat"  
Rendez-vous à 14h au bourg de Croizet sur Gand
- Dimanche 10 juin "Histoire et traditions de Charlieu"  
Rendez-vous à 14h place des Bénédictins (ou à 11h pour un pique-nique)

Et le samedi 5 mai, venez découvrir les plantes sauvages comestibles ! Départ à 9h de la gare du Tacot.

Renseignements au 04 77 62 11 19



## Paroisse Sainte Madeleine

Ste Madeleine fait partie du Doyenné des Monts de la Madeleine, avec les paroisses suivantes : Ste Thérèse de l'Enfant Jésus (Saint Just en Chevalet), St Jacques en Côte Roannaise (Villemontais), St Jean en Pacaudois (la Pacaudière), sous la houlette du Doyen le Père Didier RODRIGUEZ.

Chacune de ces paroisses prépare un projet pastoral pour les années à venir, avec son curé et tous les fidèles comme nous le propose le Pape François, dans sa lettre "La joie de l'Évangile".

- Les carillons annonceront baptêmes, mariages au fil des mois. A tous et à toutes belle route tournée vers le bonheur.

- A Pâques, une maman, trois enfants en âge scolaire et un petit enfant ont été baptisés sur notre paroisse.

- Cinquante enfants sont catéchisés sur Sainte Madeleine et se retrouvent tous les quinze jours avec cinq animateurs, sous le regard du Père Jean-Luc BARITEL et d'Izilda, responsable de la catéchèse sur tout le doyenné. Merci aux municipalités de nous accueillir dans leurs locaux.

- Onze enfants de CM2 se préparent à leur première communion qui aura lieu à la Pentecôte. Ils se retrouvent aussi en temps fort avec les responsables de l'Aumônerie de la Côte Roannaise à Renaison et des jeunes collégiens qui sont partis à Lourdes en avril.

- Cette année, les enfants participent aussi à un partage, vente de sacs de riz, de pots de confiture. La vente de

## Comité des fêtes

Les premiers jours de mars nous ont plongés dans la tristesse avec la disparition brutale de Marie-Hélène CHAMPALE, nous apportons notre soutien à Jean-Paul. Malgré cela le Comité des Fêtes s'est mis à l'œuvre, le calendrier des manifestations est dense :

Après le tarot pour le CCAS le 10 mars et le vide-grenier le 8 avril, nous préparons le salon des collectionneurs qui se déroulera les 19 et 20 mai à la salle des fêtes. Venez nombreux découvrir ce monde de passionnés. Entrée gratuite, tombola

Le dimanche 20 mai après-midi, en raison de la course cycliste, des déviations seront mises en place. Les véhicules ne pourront circuler que dans le sens St d'André d'Apchon-Ouches.

**Retenez la date du jumelage avec Montgivray, le samedi 2 Juin à partir de 11h : une belle journée festive en perspective en musique avec les « Diablotins » qui viendront jusqu'à Pouilly avec les Montgivrains.**

25 € par personne pour apéritif musical, repas de midi, visite culturelle l'après-midi et repas dansant le soir Date limite des inscriptions le 15 mai auprès de Marie-Pierre FAYOLLE au 06 88 74 51 80.

Le 16 juin, nous assisterons le Cercle Artistique Indigo pour son 20ème anniversaire. Notre bourg vivra au rythme de la peinture et de la musique. Soyez curieux !

Le 17 novembre ce sera le Téléthon, et le 31 décembre le Réveillon à la salle des fêtes, avec orchestre. Réservez votre soirée... avec votre famille ou vos amis.

fleurs printanières aura lieu à la salle communale de St Martin de Boisy, le samedi 12 mai de 14h à 20h et dimanche 13 mai de 10h à 12h. Le bénéfice de ces ventes ira à l'Association "Le sourire d'Eva" pour une fillette de la Paroisse Saint Jean en Pacaudois. L'année dernière la somme de 1692 euros a été remise à l'Association Rêves de Saint Etienne, réalisant des rêves pour des enfants et des jeunes gravement malades.

- Enfin, nous aurons une grande pensée pour tous ceux et celles qui nous ont quittés en 2017.

Tant de visages connus et aimés, avec lesquels nous avons cheminé, à leurs familles toute notre affection.

Pour information : permanences de notre dévouée secrétaire Carole, les lundis de 14h à 17h et les mercredis de 8h30 à 12h et de 14h à 17h à la cure de Renaison.

**Paroisse Ste Madeleine en Côte roannaise**

**64 place de la barrière 42370 Renaison**

**04 77 64 40 11**

**secretariat@sainte-madeleine.com**

**www.montsdelamadeleine.fr**

## Club le Temps de Vivre

Le temps de vivre continue ses rencontres les 2èmes et 4èmes jeudis du mois avec jeux, café et gâteaux. Deux repas ont lieu, un en mars et un en juin pour la clôture.

Pour la reprise en septembre tous ceux qui veulent nous rejoindre seront les bienvenus.

## Pêche et chasse

L'association « pêche et chasse » organise un concours de pétanque le samedi 7 juillet au stade de foot.

Inscriptions à partir de 13h30, début du concours à 14h.

12 € par équipe

Toutes les équipes seront primées (jambons, apéritifs, ...)

Vous trouverez sur place buvette, tombola, jeux.

**ROANNE CONCEPT**  
**IMMOBILIER**

Transaction  
Conseil  
Estimation

**rci42.fr**

**ROANNE - RENAISSON**

**04 77 69 92 42**

**roanneconceptimmobilier@gmail.com**

## ADMR

L'ADMR est présente dans notre commune depuis de nombreuses années et voit son activité se développer de manière continue. C'est le signe d'un attachement de notre équipe de bénévoles et de salariées à la qualité du service rendu auprès de nos aînés et de sa capacité d'adaptation à l'évolution des besoins des personnes aidées. Le maintien à domicile nécessite la mise en œuvre de nouveaux moyens répondant aux aléas du vieillissement et susceptibles d'apporter le maximum de confort.

La qualification des salariées, leur présence attentive et la relation sociale qu'elles tissent tout comme les bénévoles constituent le volet humain des moyens à maintenir, voire à développer.

Des moyens techniques sont également à notre disposition pour faciliter par exemple les transferts ou les toilettes et assurer, en même temps que le confort, une plus grande sécurité.

La téléassistance, parfois méconnue, est un outil simple à installer et à utiliser



qui apporte pour la personne seule et sa famille un élément de sécurité supplémentaire. Quelques personnes ont mesuré récemment à leurs dépens qu'en cas de chute, la téléassistance leur aurait évité une attente des secours longue et douloureuse.

C'est aussi un outil de rupture avec l'isolement, puisque les personnes peuvent appeler sans motif grave et établir ainsi un contact humain.

Daniel COUTANSON est référent Filien pour notre commune et intervient auprès des familles pour donner tout renseignement sur les modalités pratiques et financières, établir le dossier, commander l'appareil et procéder à son installation. La procédure est simple et rapide.

**Contactez le secrétariat de l'association au 04 77 64 42 54**



L'ensemble des membres de l'ADMR est à votre écoute pour maintenir et améliorer les conditions de vie à leur domicile des plus âgées, élément qui constitue le socle de nos préoccupations et de notre action.

## ASPN Foot

Pour son retour en première division, l'équipe fanion fait une saison correcte et devrait obtenir le maintien.

Elle est qualifiée pour les 1/4 de finale de la coupe INTERSPORT (elle est la tenante du titre).

Les réservistes se comportent bien lors de ce championnat en étant classé à la 5ème place.

Les loisirs ont retrouvé cette année le goût de la victoire avec un effectif plus conséquent et quelques recrues de qualité.

Après 3 défaites lors des 3 premiers matchs, les filles ont remis la machine en marche mais la première place semble compromise. L'équipe souhaite de nouveau

remporter la coupe de la Loire et vient de se qualifier pour les demi-finales.

Les U18, après une bonne période de brassage, souffrent un peu dans leur championnat de promotion d'excellence Loire malgré de belles prestations.

Saison compliquée pour l'entente U15.

Chez les jeunes, les U13 se comportent bien tout comme les autres catégories.

En fin d'année 2017, les dirigeants et quelques représentants de la commune étaient réunis à la salle du stade pour l'inauguration de celle-ci, baptisée salle Maurice BENETIERE, en hommage à notre ancien dirigeant.

Au niveau des manifestations, grosse déception avec l'annulation de la soirée familiale, faute d'inscription. C'est fort regrettable !

 AD, LA BONNE IDÉE POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE AUTO

**Concessionnaire Ssangyong**  
**Vente Véhicule Neuf et Occasion**  
**55 rue Saint Alban - 42300 ROANNE**  
**ccial : 04 77 67 18 68 - gge : 04 77 71 32 16**

 **SSANGYONG**  
*Soyez vous-même !*



## Amicale boules

Durant l'hiver, tous les mardis nous nous réunissons au boulodrome de la salle multisports route d'Ouches. Malheureusement, nous n'avons que trois jeux couverts alors que 25 à 30 boulistes se présentent pour jouer, ce dont nous nous réjouissons, cela prouve que notre club se porte bien.

Pour ceux qui ne connaissent pas la boule lyonnaise, il faut savoir qu'un maximum de quatre joueurs (quadrette) peut jouer contre une autre quadrette sur un même jeu, soit une possibilité maximum de 24 joueurs sur les trois jeux existants.

Aussi, vivement les beaux jours afin que nous puissions tous nous retrouver sur nos quatre jeux du square du centre bourg.

Après une année à la tête du club, Jacques CLEMENT a souhaité quitter la présidence... Un grand merci à Jacques!



Serge FIACRE, qui avait quitté ce poste suite à des ennuis de santé, a bien voulu le reprendre.

Un grand merci à lui aussi ainsi qu'à tous les membres du bureau qui l'accompagnent et l'aident dans cette tâche.

Nous présentons toutes nos condoléances à la famille ECARD suite au décès d'Hubert qui a fait partie de notre club durant de nombreuses années.

Plusieurs membres ont eu des ennuis de santé, importants pour certains. Nous leur souhaitons bon courage et un bon rétablissement.

Le 13 mars les joueurs se sont affrontés à l'occasion du Challenge Joseph BONNARDOT.

René BRISSON, Jean-Pierre CORNET, Gérard BENETIERE, et Joël LESNARD en sont sortis vainqueurs, notre Président Serge leur a remis le challenge pour l'année 2018.

Un grand bravo aux gagnants ainsi qu'à tous les participants

## Sou des écoles

Les manifestations du sou des écoles ont débuté par la traditionnelle Corrida et son marché des écoles le samedi 9 décembre. Le froid était de la partie mais il n'a pas empêché les 200 courageux, adultes et enfants confondus, de parcourir les rues de Pouilly les Nonains. Comme chaque année, pour chaque participant adulte à la course, nous reversons 1 € au Téléthon.

2018 a commencé par une vente de 70 brioches et de 47 galettes le vendredi 12 janvier. En avril a eu lieu la traditionnelle marche « La Pouillerote », avec 1194 participants.

Cette année, deux nouveautés :

• **Soirée patinoire** en collaboration avec les sous des écoles de St André d'Apchon et St Léger sur Roanne, qui a eu lieu le samedi 27 janvier. Ce fut un franc succès avec 70 adultes et environ 60 enfants présents, qui ont passé un bon moment sportif et convivial. On vous attend encore plus nombreux sur la glace l'année prochaine !

• **Vente de bulbes**, de plants et d'objets décoratifs courant avril, qui a également été appréciée des parents et grands-parents jardiniers !

Une fin d'année encore riche en événements : vente de macarons courant mai, portes ouvertes de l'école primaire le vendredi 15 juin et enfin, spectacle des maternelles suivi de la kermesse des écoles le samedi 30 juin.

Nous rappelons que toutes ces manifestations rapportent de nombreux bénéfices profitant à l'ensemble de nos enfants pour le financement de matériel et de sorties scolaires :

- Corrida et le marché des écoles : 900 €
- Vente de galettes et de brioches : 350 €
- Soirée patinoire : 450 €
- Vente de bulbes : 570 €

Nous tenons à remercier les parents bénévoles et les enseignants pour l'aide apportée lors des manifestations ainsi que la boulangerie de Pouilly les Nonains pour la vente de sa brioche géante durant la Corrida, dont les bénéfices ont été intégralement reversés au sou des écoles (100 €).



### Vente de fromages, de viande de porc et de charcuterie fermière

654 route Napoléon - 42155 Pouilly les Nonains

**Tél. 04 77 66 85 31**

Ouverture du lundi au samedi  
de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Dimanches et jours fériés de 8 h à 12 h

### Aux Couleurs Des Blés

100 rue du 8 mai 1945 42155 Pouilly les Nonains tel 04 77 62 22 24

## Boulangerie Pâtisserie



Mardi au Vendredi 6h30-13h30 15h30-19h30

Samedi 6h30-13h00

Dimanche 7h00-12h45

Fermeture le lundi

## Inscriptions sur les listes électorales

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année, mais l'inscription doit se faire avant le 31 décembre de l'année en cours pour pouvoir voter à partir du 1er mars de l'année suivante.

Trois modes d'inscription sont possibles :

- en vous présentant au secrétariat de la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- par courrier en envoyant le formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales accompagné des justificatifs.
- en ligne avec le e-service de [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr).

## Hommage au Docteur BUISSON



La disparition brutale du Docteur BUISSON a créé une vive émotion dans notre village et a attristé tous ceux qui l'ont côtoyé, notamment ses nombreux patients. En décembre 2013, il avait choisi de faire valoir ses droits à la retraite après 32 ans d'exercice comme médecin généraliste sur notre commune. A cette

occasion, nous l'avions accueilli en mairie pour l'honorer et le remercier de son engagement au service de nos concitoyens.

Ancien Interne des hôpitaux de Lyon, il avait exercé quelques années à Chambéry avant d'ouvrir un cabinet dans notre village. C'est d'ailleurs le premier médecin ayant choisi notre commune pour s'installer.

Rapidement, il est devenu le médecin de famille, celui que l'on consulte au quotidien ; celui qui sait écouter, expliquer, rassurer, parfois même tenter de dédramatiser

les événements. Ses patients attendaient souvent de lui beaucoup plus qu'une simple prescription médicale.

C'était un vrai médecin de campagne pour qui soigner était une vocation, pour ne pas dire, parfois, un sacerdoce, tant l'implication humaine que cela réclame est profonde. D'ailleurs, les jeunes médecins qui s'installent dans nos villages ne veulent plus s'astreindre à un tel régime.

En dehors de son professionnalisme, il convient de louer ses qualités humaines, son dévouement et sa disponibilité mais également de souligner son investissement dans la vie associative de notre commune notamment au sein de l'ADMR où il a occupé le poste de président. Il fut aussi le médecin référent de notre crèche pendant de longues années et celui de l'ASPN football où il a ausculté et déclaré « bon pour le service » des générations de joueurs.

C'était aussi un bon vivant qui n'hésitait pas à revêtir la tenue traditionnelle écossaise lors de la fête des classes ou à partager un casse-croûte au stade avec les joueurs de football.

Il vivait pleinement sa nouvelle vie de retraité qui lui offrait du temps pour assouvir sa passion pour la danse, plus particulièrement le tango. Malheureusement, le destin en a décidé autrement.

## Prix de Pouilly les Nonains

Pour la 3ème année consécutive, le Prix de Pouilly les Nonains sera couru sur l'hippodrome de Vichy.

Ce sera le mercredi 15 août.

Ce prix est proposé à l'initiative de Louis de ROMANET, éleveur de chevaux résidant à St Martin de Boisy.

Venez découvrir l'univers des courses hippiques!

## Véhicule électrique

Notre commune a récemment fait l'acquisition d'un véhicule électrique. Il s'agit d'un Peugeot Partner.

Cet achat a été réalisé à un moindre coût pour la commune, grâce à un groupement de commandes avec Roannais Agglomération.

En effet, Roannais Agglomération a été labellisée TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) par le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer. A ce titre, elle bénéficie d'un accompagnement financier pour la mise en œuvre d'actions pour la transition énergétique. C'est dans ce cadre que les véhicules électriques des communes en ayant fait la demande ont pu être achetés.

Le fonds de transition énergétique a mis à disposition 10000 € par véhicule, auxquels s'ajoute un bonus écologique de 6000 €.

Sur le prix d'achat du véhicule de 25000 €, le reste à charge de la commune n'était plus que de 9000 €.

Des autocollants avec le nouveau logo de la commune, réalisés par l'entreprise Schiavazzi, ont été apposés sur le véhicule, permettant de bien l'identifier.

Les agents communaux l'utilisent quotidiennement, après en avoir aménagé l'intérieur pour le rendre plus fonctionnel.

## Fermeture estivale des commerces

- Epicerie Proximarché : pas de fermeture
- Boulangerie : du 6 au 20 août
- Salon de coiffure Coup'tiff : du 27 juillet au 6 août
- Salon de coiffure Cheveux d'ange : du 1er au 20 août
- Institut de beauté Marion : du 5 au 23 août
- Institut Beauté des Anges : pas de fermeture
- Pharmacie Demeure Besson : du 30 juillet au 15 août
- Café, restaurant, tabac Journaux Chez Rita : pas de fermeture
- Gaec de Boisy : Pas de fermeture



## Recensement des personnes vulnérables

Le Préfet de la Loire demande aux Maires, dans le cadre du dispositif de prévention de la canicule et de la veille hivernale, de tenir à sa disposition un fichier des personnes vulnérables. Ce fichier, établi sur la base du volontariat concerne :

- les personnes âgées de 65 ans et plus vivant à domicile, ou de 60 ans et plus si elles sont déclarées inaptes au travail
  - les personnes adultes handicapées.
- Il permet, en cas de déclenchement du plan canicule ou d'une vague de froid, de connaître la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires de l'Etat. Les informations recensées sont confidentielles.

Les personnes qui le souhaitent sont invitées à se faire connaître au secrétariat de la commune, par simple lettre en précisant, leur nom et prénom, date de naissance, adresse et n° de téléphone, ainsi que, le cas échéant, les coordonnées d'une personne de confiance à prévenir en cas de besoin. Une tierce personne peut effectuer cette demande avec l'accord de la personne concernée. Les personnes qui ont déjà été inscrites dans le fichier n'ont aucune démarche à faire, sauf si elles souhaitent ne plus y figurer ou si l'adresse ou la personne à prévenir a changé.

**Pour tous renseignements vous pouvez contacter la mairie au 04 77 66 83 75.**

## Recensement des jeunes de 16 ans

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dans le mois qui suit ses 16 ans, à la mairie de son domicile. Il faut fournir le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

## Conseils en architecture

Le Département met à disposition des particuliers et des collectivités un service gratuit de conseil en architecture.

## Un conseil adapté et gratuit

Vous voulez **construire, agrandir, aménager, transformer ou rénover** votre habitation, votre exploitation agricole, votre lieu d'activité ...

Vous vous interrogez sur le choix de l'implantation, le choix des matériaux, la lecture des règles de construction, les intervenants bâtisseurs à solliciter...

## Un professionnel indépendant à votre service

Le Département missionne des architectes indépendants, pour vous orienter dans la définition de votre projet, le choix d'implantation, l'aménagement d'un espace de vie et l'insertion dans l'environnement immédiat. Ils peuvent également vous informer sur les techniques d'isolation efficaces, le choix des matériaux, ou encore vous guider dans les démarches administratives

et les différentes étapes d'un projet de construction.

## Des permanences sur rendez-vous

Votre interlocuteur est M. Philippe JAMBRESIC.

**Vous pouvez le rencontrer sur rendez-vous le dernier lundi de chaque mois à la Maison Départementale de l'Habitat et du Logement (MDHL), 5 rue Brison à Roanne (04 77 78 39 94).**

## Elagage des plantations en bordure des voies publiques

Il est rappelé qu'il appartient aux propriétaires mais aussi aux locataires, de tailler leurs haies en bordure du domaine public, sur trottoir ou allée, à l'aplomb des limites de propriété.

Votre responsabilité peut être engagée en cas de gêne de circulation et de visibilité tant pour les piétons que pour les automobilistes.

## Utilisation d'engins à moteur

L'utilisation des engins à moteur pour le jardinage ou le bricolage est réglementée. Les jours et horaires à respecter sont les suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

## CHEVEUX D'ANGE

Angélique et Colleen

visagistes et coloristes expérimentées  
vous accueillent dans un espace lumineux

Lundi, Mardi : 8h30/18h00  
Jeudi, Vendredi : 8h30/18h00  
Samedi : 7h00/15h00  
Fermé le mercredi et sur RDV






Coloration sans ammoniaque  
Coiffure de soirée et de mariée  
Espace privatisé pour perruques médicales



Angéline vous accueille tous les jours à partir de 9h dans un espace cocooning réservé à la beauté et au bien-être. Fermé le mercredi - Avec ou sans Rdv

Épilation - Soins corps et visage - Maquillage - Soins Minceur (appareil Starvac) - Vernis semi permanent - Soins du monde - Teinture et recourbement de cils - Épilation au fil

Réservation en ligne sur le site : [www.beautedesanges.fr](http://www.beautedesanges.fr) ou au 04.77.62.83.62

Suivez l'actualité de l'institut sur les réseaux    [beautedesanges](http://beautedesanges.com)





## Brûlage

Les déchets végétaux issus de l'entretien des jardins privés sont assimilés à des déchets ménagers. A ce titre, le règlement sanitaire départemental, dans son article 84, en interdit le brûlage à l'air libre. Le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés préconise le compostage comme mode d'élimination des déchets verts (déchèterie ou compostage domestique).



## Gérer l'eau de pluie là où elle tombe

La pluie est l'affaire de tous, il est toujours possible de faire un geste pour limiter l'imperméabilisation des sols et ses impacts.

Les eaux de pluie qui ruissellent sur les surfaces imperméables (toitures, parkings, terrasses) sont communément raccordées au réseau unitaire d'assainissement.

Or il est préférable de laisser l'eau de pluie s'infiltrer dans le sol pour réduire les débordements et les inondations, et afin de préserver la ressource en eau.

## Adoptons une démarche éco-citoyenne

3 bonnes raisons de gérer les eaux de pluie à l'échelle de ma parcelle :

Je limite les apports au réseau d'assainissement.

Je préviens la saturation des réseaux lors de fortes pluies et je contribue à limiter les inondations.

Je réduis les quantités d'eaux à traiter en station d'épuration.

## Je réduis la pollution.

Je limite le ruissellement et le lessivage des polluants sur les surfaces urbaines.

Je diminue la quantité d'eaux non dépolluées déversées vers le milieu naturel.

J'aménage durablement mon territoire.

Je recharge les nappes souterraines en laissant s'infiltrer l'eau de pluie.

Je remplace les tuyaux par des ouvrages paysagers.

Il existe ainsi de nombreuses techniques alternatives permettant d'infiltrer l'eau dans le sol : jardin de

pluie, noue (fossé drainant), tranchée drainante, bassin d'infiltration, puits d'infiltration, toiture et mur végétalisés, parkings poreux, etc.

En outre, l'eau de pluie peut être orientée vers des solutions de stockage (cuve de rétention) pour l'arrosage du jardin par exemple.

Attention cependant, l'eau de pluie n'est pas potable et ne peut donc pas être utilisée à la consommation ou pour laver des aliments par exemple. Il est de même déconseillé de l'utiliser pour se laver.

Roannaise de l'Eau vous accompagne et vous conseille dans la réalisation de votre projet et des fiches pratiques sont disponibles sur le site internet [www.roannaise-de-leau.fr](http://www.roannaise-de-leau.fr), rubrique Compétences / Eaux pluviales.



## Des ateliers d'équilibre dans notre commune

Roannais Agglomération a des compétences en matière de santé et de gérontologie, notamment dans le cadre du contrat local de santé.

Sa place est reconnue en matière de prévention contre les chutes, contre l'isolement, contre la désorientation et contre la problématique nutrition. Roannais Agglomération est engagé dans le dispositif PAERPA (Personnes âgées en risque de perte d'autonomie), participe aux travaux de la filière gérontologique et a la volonté de proposer à nouveau des ateliers pour l'année 2018 comme en 2015.

L'objectif général est d'augmenter l'espérance de vie en bonne santé de la personne de plus de 60 ans par la prévention des chutes, l'activité physique et l'alimentation.

Le programme comporte 2 cycles successifs de 15 semaines comprenant chacun 12 ateliers physiques et 3 ateliers nutrition, d'une heure chacun.

Le nombre de participants prévu par atelier est de l'ordre de 15 personnes (avec certificat médical).

Le 1er cycle comporte des ateliers équilibre dont l'objectif spécifique est de diminuer le risque de chute chez les personnes âgées, de leur faire prendre conscience de leur potentiel corporel et de leurs capacités physiques pour les maintenir dans l'autonomie.

Le 2ème cycle comporte des ateliers gym douce ou marche active :

- Ateliers gym douce dont l'objectif est de proposer des exercices de

renforcement musculaire et des exercices développant les amplitudes articulaires, de renforcer la stabilité limitant douleurs et blessures

- Ateliers marche active dont l'objectif est de reprendre l'activité physique à son rythme à une allure personnalisée au sein d'un groupe, de préserver ou améliorer son potentiel cardio-respiratoire

## Les ateliers nutrition adaptés pour les personnes âgées

Ils ont pour objectif de développer les compétences de la personne âgée sur ses besoins nutritionnels adaptés à son état de santé en favorisant une mise en pratique concrète en lien avec le plaisir alimentaire et la convivialité. Ils sont élaborés par des diététiciennes nutritionnistes professionnelles.

Renseignements et inscriptions en mairie au 04 77 66 83 75

## La Croix-Rouge recrute

Du temps libre ? Des envies de bénévolat ou de faire de l'aide humanitaire ?

La Croix-Rouge a besoin de vous pour faire vivre les actions de solidarité de proximité.

**Prévenir** : en intégrant la Croix-Rouge, vous avez la possibilité de devenir formateur bénévole en milieu scolaire. Vous pouvez ainsi initier aux gestes de premiers secours les élèves, prévenir les accidents domestiques (noyade, chutes, brûlures...) ou encore participer à l'opération "Mieux Manger, Mieux Vivre".

**Aider** : les actions de la Croix-Rouge s'étendent aussi aux « maraudeurs » (localiser les sans domicile fixe, leur apporter une aide alimentaire et vestimentaire, leur proposer un abri, leur apporter aussi de la chaleur humaine) et aux dons de vêtements.

**Représenter** : vous pouvez aussi décider d'être le correspondant entre la Croix-Rouge et votre commune, de promouvoir les actions de l'association ou de chercher de nouveaux donateurs afin de collecter des dons.

Vous avez trouvé une voie dans celles proposées par la Croix-Rouge?

Contactez la délégation locale du Roannais au 04 77 71 35 64 ou par mail à [ul.roannais@croix-rouge.fr](mailto:ul.roannais@croix-rouge.fr)

## Naissances

POIZEUIL Alice	8 novembre
OSTERTAG Milan	18 décembre
CHANTELOT Léon	25 décembre
VERDEAUX Rafael	6 janvier
VERDEAUX Sandro	6 janvier
SEIVE Jade	30 janvier
LIVET Eléna	16 février
LIOGIER Hannah	13 mars

## Mariages

VIGIER LAFOSSE Cédric et PEYRIN Emilie	16 décembre
---	-------------

## Décès

MOINE veuve MONTROUSSIER Jeanne	25 novembre
LORTET Gérard	7 décembre
BAILLON André	13 décembre
MAZIOUX Henri	17 janvier
RATEAU épouse TAILLANDIER Martine	20 janvier
BUISSON Bernard	27 janvier
ECARD Hubert	16 février
JUGNET Alphonse	1er mars
MURAT Marie-Hélène épouse CHAMPALE	3 mars
MARTIN René Jean	12 mars

# AGENDA

### MAI 2018

5 mai	Sortie plantes sauvages	Madeleine environnement	Gare du Tacot
8 mai	Cérémonies	Municipalité	Monuments aux Morts
12-13 mai	Fête patronale		Place Déroche
12-13 mai	Vente de fleurs	Paroisse Ste Madeleine	Salle St Martin
13 mai	Sortie culturelle	Madeleine Environnement	Croizet sur Gand
19-20 mai	Salon des collectionneurs	Comité des fêtes	Salle des fêtes
20 mai	Course cycliste	VCR	
28 mai	Passage cyclistes « Pouilly de France »		Place Déroche

### JUIN 2018

2 juin	Jumelage Montgivray	Municipalité/Comité des fêtes	Salle des fêtes
10 juin	Sortie culturelle	Madeleine Environnement	Charlieu
16 et 17 juin	20e anniversaire	Cercle Indigo	S. des fêtes et Laurencery
23 juin	Feux de la Saint Jean	AEP St Martin	St Martin de Boisy
24 juin	Course cycliste	Dynamic Vélo Riorgeois	St Martin de Boisy
29 juin	Gala de danse	Gym Danse	Salle des fêtes
30 juin	Fête des écoles	Sou des écoles	Salle des fêtes

### JUILLET 2018

22 juin au 14 juillet	Tournoi Open	Tennis club Pouilly	Stade
1er juillet	Réception étape tour pays roannais		Comité des fêtes
7 juillet	Concours de Pétanque	Chasse	Stade
27 juillet	Concert	Festival des Monts de la Madeleine	Eglise de Pouilly

### AOÛT 2018

Mercredi 15	Prix hippique de Pouilly les Nonains		Hippodrome de Vichy
-------------	--------------------------------------	--	---------------------

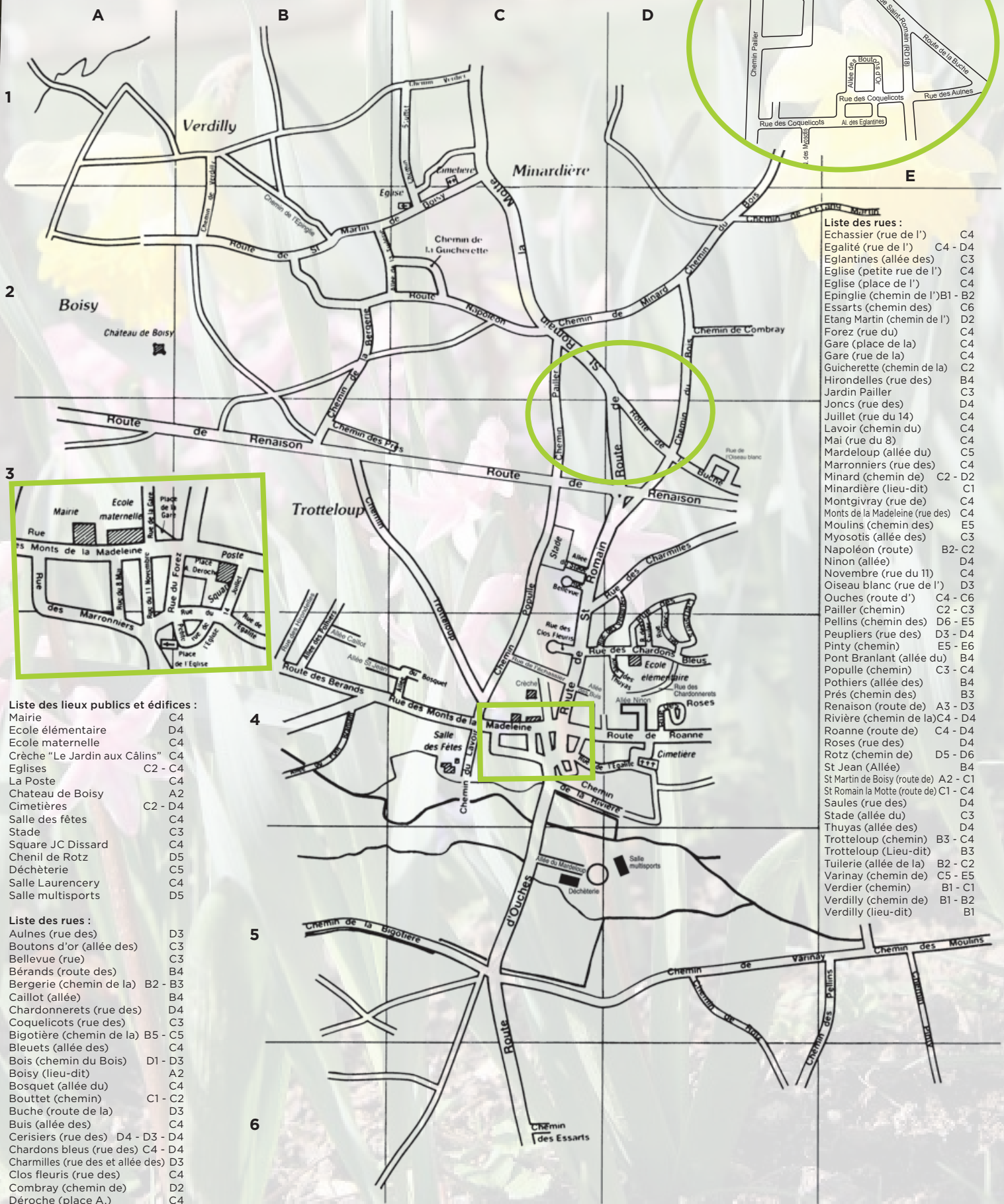
### SEPTEMBRE 2018

8 septembre	Tournoi jeunes	ASPN Foot	Stade
8 septembre	Fête des classes	Classes en 8	Salle des fêtes
22 septembre	Tournoi de tennis de table	CCAS/ASPN Tennis de table	Salle multisports

### OCTOBRE 2018

5 octobre	Soirée pizzas	CCAS/ASPN Foot	Salle des fêtes
6 et 7 octobre	CROP	Loisirs et Créations	Salle des fêtes
19 octobre	Spectacle	Horizon	Salle des fêtes
21 octobre	Gentleman cycliste	VCR	

# PLAN DE POUILLY LES NONAINS



- Liste des rues :**
- Echassier (rue de l') C4
  - Egalité (rue de l') C4 - D4
  - Eglantines (allée des) C3
  - Eglise (petite rue de l') C4
  - Eglise (place de l') C4
  - Epinglie (chemin de l') B1 - B2
  - Essarts (chemin des) C6
  - Etang Martin (chemin de l') D2
  - Forez (rue du) C4
  - Gare (place de la) C4
  - Gare (rue de la) C4
  - Guicherette (chemin de la) C2
  - Hirondelles (rue des) B4
  - Jardin Pailler C3
  - Joncs (rue des) D4
  - Juillet (rue du 14) C4
  - Lavoir (chemin du) C4
  - Mai (rue du 8) C4
  - Mardeloup (allée du) C5
  - Marronniers (rue des) C4
  - Minard (chemin de) C2 - D2
  - Minardière (lieu-dit) C1
  - Montgivray (rue de) C4
  - Monts de la Madeleine (rue des) C4
  - Moulines (chemin des) E5
  - Myosotis (allée des) C3
  - Napoléon (route) B2 - C2
  - Ninon (allée) D4
  - Novembre (rue du 11) C4
  - Oiseau blanc (rue de l') D3
  - Ouches (route d') C4 - C6
  - Pailler (chemin) C2 - C3
  - Pellins (chemin des) D6 - E5
  - Peupliers (rue des) D3 - D4
  - Pinty (chemin) E5 - E6
  - Pont Branlant (allée du) B4
  - Populle (chemin) C3 - C4
  - Pothiers (allée des) B4
  - Prés (chemin des) B3
  - Renaison (route de) A3 - D3
  - Rivière (chemin de la) C4 - D4
  - Roanne (route de) C4 - D4
  - Roses (rue des) D4
  - Rotz (chemin de) D5 - D6
  - St Jean (Allée) B4
  - St Martin de Boisy (route de) A2 - C1
  - St Romain la Motte (route de) C1 - C4
  - Saules (rue des) D4
  - Stade (allée du) C3
  - Thuyas (allée des) D4
  - Trotteloup (chemin) B3 - C4
  - Trotteloup (Lieu-dit) B3
  - Tuilerie (allée de la) B2 - C2
  - Varinay (chemin de) C5 - E5
  - Verdier (chemin) B1 - C1
  - Verdilly (chemin de) B1 - B2
  - Verdilly (lieu-dit) B1

- Liste des lieux publics et édifices :**
- Mairie C4
  - Ecole élémentaire D4
  - Ecole maternelle C4
  - Crèche "Le Jardin aux Câlins" C4
  - Eglises C2 - C4
  - La Poste C4
  - Château de Boisy A2
  - Cimetière C2 - D4
  - Salle des fêtes C4
  - Stade C3
  - Square JC Dissard C4
  - Chenil de Rotz D5
  - Déchèterie C5
  - Salle Laurencery C4
  - Salle multisports D5

- Liste des rues :**
- Aulnes (rue des) D3
  - Boutons d'or (allée des) C3
  - Bellevue (rue) C3
  - Bérands (route des) B4
  - Bergerie (chemin de la) B2 - B3
  - Caillot (allée) B4
  - Chardonnerets (rue des) D4
  - Coquelicots (rue des) C3
  - Bigotière (chemin de la) B5 - C5
  - Bleuets (allée des) C4
  - Bois (chemin du Bois) D1 - D3
  - Boisy (lieu-dit) A2
  - Bosquet (allée du) C4
  - Bouttet (chemin) C1 - C2
  - Buche (route de la) D3
  - Buis (allée des) C4
  - Cerisiers (rue des) D4 - D3 - D4
  - Chardons bleus (rue des) C4 - D4
  - Charmilles (rue des et allée des) D3
  - Clos fleuris (rue des) C4
  - Combray (chemin de) D2
  - Déroche (place A.) C4

**16 et 17 juin**

**Pouilly les Nonains**

**salle des fêtes**

**salle Paul Laurencery**

**le cercle artistique Indigo**

**fête ses 20 ans**

**samedi de 14h à 21h**

**dimanche de 14h à 17h**

**pendant 2 jours**

**exposition "belles de jardin"**

**animations diverses:**

**peinture en musique**

**création d'une fresque par le public**

**défilé d'enfants**

**soirée festive**

**ouvert à tout public**

**peintres professionnels et amateurs**

**avec la participation du comité des fêtes**

